

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : FOAMING CARPET STAIN REMO

Numéro de la matière : CASPOT19

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : 404-352-1680

Numéros d'appel d'urgence**Pour toute information sur la** : Services de conformité 1-877-428-9937
fiche technique**Pour toute urgence médicale** : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont
enregistrés**Pour toute urgence liée au** : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont
transport enregistrés.**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Entretien des tapis

Remarque : Ce produit est étiqueté comme un produit de consommation conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (RPCCC) de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette Fiche signalétique (FS) sont conformes à la norme SIMDUT 2015 Règlement sur les produits dangereux (SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences d'étiquetage et d'avertissement des produits de consommation peuvent différer de celles requises pour la communication des risques d'après le SGH.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié
Couleur	clair
Odeur	caractéristique

Classification SGHGaz sous pression : Gaz liquéfié
Irritation oculaire : Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B**Éléments d'étiquetage SGH**

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Conseils de prudence	:	Prévention: P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stockage: P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Élimination: Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
2-butoxyéthanol	111-76-2	>= 5 - < 10
butane	106-97-8	>= 1 - < 5
acétone	67-64-1	>= 1 - < 5
propane	74-98-6	>= 1 - < 5
tétraborate de disodium, décahydrate	1303-96-4	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

	<p>appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.</p>
En cas de contact avec la peau	<p>: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.</p>
En cas de contact avec les yeux	<p>: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.</p>
En cas d'ingestion	<p>: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Les effets sont immédiats et retardés. Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent ne pas être observés lors de l'exposition.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.</p>
Avis aux médecins	<p>: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.</p>

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	<p>: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée</p>
Moyens d'extinction inappropriés	<p>: Jet d'eau à grand débit</p>
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	<p>: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p>
Produits de combustion dangereux	<p>: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Fumée</p>
Méthodes spécifiques d'extinction	<p>: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.</p>

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
S'évapore.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
- Conditions de stockage sûres : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.
Défense de fumer.
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Les installations et le matériel électriques doivent être

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm 97 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	5 ppm 24 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	50 ppm 240 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA	25 ppm 120 mg/m ³	OSHA P0
		PEL	20 ppm 97 mg/m ³	
butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	600 ppm	CA BC OEL
		STEL	750 ppm	CA BC OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m ³	CA QC OEL
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	250 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VECD	1,000 ppm 2,380 mg/m ³	CA QC OEL
		VEMP	500 ppm 1,190 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm	ACGIH
		TWA	250 ppm 590 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 2,400 mg/m ³	OSHA Z-1
TWA	750 ppm 1,800 mg/m ³	OSHA P0		
STEL	1,000 ppm 2,400 mg/m ³	OSHA P0		
STEL	750 ppm 1,780 mg/m ³			
C	3,000 ppm			
PEL	500 ppm			

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

			1,200 mg/m ³	
propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	1,000 ppm	ACGIH
		TWA	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	OSHA P0
		PEL	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	
tétraborate de disodium, décahydrate	1303-96-4	TWA	1 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	3 ppm	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m ³	CA QC OEL

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composant	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
2-BUTOXYETHANOL	111-76-2	Acide butoxyacétique (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'exposition ait cessé)	200.mg/g créatinine	ACGIH BEI
2-PROPANONE	67-64-1	Acétone	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'exposition ait cessé)	25 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Protection des mains

Matériel

Remarques

: Gants de protection

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

Protection des yeux	: Lunettes de sécurité Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Aérosol contenant un gaz liquéfié
Couleur	: clair
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 9 - 10
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité	: 0.9922 g/cm ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Chaleur de combustion	: 7.7 kJ/g

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	: Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Effets potentiels sur la santé**

Condition médicale aggravée	: Aucun(e) à notre connaissance.
Symptômes d'une surexposition	: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Les effets sont immédiats et retardés. Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent ne pas être observés lors de l'exposition.

Cancérogénicité:**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

2-butoxyéthanol

111-76-2

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : 4,556 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par	: Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

2-butoxyéthanol:

butane:

acétone:

propane:

tétraborate de disodium, décahydrate:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n- octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

butane :

Coefficient de partage: n- octanol/eau : Pow: 2.89

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique : Donnée non disponible

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

supplémentaire

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA
LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger:

Mentions de danger :

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence :

Prévention: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination: Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.0
Date de révision:	03/07/2017
Date d'impression:	12/18/2018

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Produits des marchés Zep Inc. sous des noms de marques bien reconnaissables et bien établies telles que Zep®, Zep Commercial®, Zep Professional®, Enforcer®, National

FOAMING CARPET STAIN REMO

Version 1.0

Date de révision 03/07/2017

Date d'impression 12/18/2018

Chemical™, Selig™, Misty®, Next Dimension™, Petro®, i-Chem®, TimeMist®, TimeWick™, MicrobeMax®, Country Vet®, Konk®, Original Bike Spirits®, Blue Coral®, Black Magic®, Rain-X®, Niagara National™, FC Forward Chemicals®, Rexodan®, Mykal™ et différentes marques privées.